



## CONSEIL MUNICIPAL DE OISLY

\*\*\*\*\*

Séance du 22.10.2020

\*\*\*

### COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités Territoriales  
Compte rendu détaillé disponible sur le registre des délibérations au Secrétariat de Mairie

Avant d'ouvrir la séance, Madame le Maire demande qu'une minute de silence soit observée en mémoire de M Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie mort dans un attentat terroriste à Conflans-Sainte-Honorine, vendredi dernier.

#### 1- TARIFS ET CONDITIONS DE LOCATION DE LA SALLE COMMUNALE POUR 2021

##### Tarifs :

Les conseillers municipaux ont délibéré à l'unanimité afin d'appliquer les tarifs et conditions suivants pour 2021.

	Tarifs Habitants 2021	Tarifs Hors commune 2021
<b>GRANDE SALLE</b>		
Bal ou repas : une journée	227.00	387.00
Bal ou repas : 2 <sup>ème</sup> journée	91.00	166.00
Vin d'honneur	91.00	166.00
Manifestation Culture loisirs	120.00	191.00
Réunion à la journée	73.00	108.00
Réunion à la demi-journée	50.00	79.00
<b>DEMI-SALLE</b>		
Bal-repas : une journée	134.00	239.00
Bal ou repas : 2 <sup>ème</sup> journée	61.00	108.00
Vin d'honneur	61.00	108.00
Manifestation Culture loisirs	79.00	119.00
Réunion à la journée	51.00	73.00
Réunion à la demi-journée	40.00	50.00
<b>PETITE SALLE DE REUNION</b>		
La journée	43.00	43.00
La demi-journée	40.00	40.00
<b>Location vaisselle : le couvert complet</b>	<b>0.52</b>	<b>0.52</b>
<b>Location vaisselle : Le verre ou la tasse ou les couverts</b>	<b>0.17</b>	<b>0.17</b>
<b>Electricité : le kWh</b>	<b>0.23</b>	<b>0.23</b>
<b>Nettoyage : l'heure supplémentaire</b>	<b>16.00</b>	<b>16.00</b>

#### TARIFS ET CONDITIONS DE LOCATION AUX ASSOCIATIONS POUR 2021

##### 1- GRANDE SALLE (bal, banquet et manifestation payante)

ASFO

ASO YOGA

AMICALE DES VIGNERONS

AMICALE DES AINES

AFN ANCIENS COMBATTANTS

ASSOCIATION SPORTIVE FOOT

SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

**Associations ayant droit à une location de la salle gratuite dans l'année mais avec l'électricité payante (0.23 € le kw) et un forfait nettoyage (46€).**

- COMITE DES FETES DE OISLY

L'association a droit à deux locations de la salle gratuite dans l'année avec l'électricité payante (0.23 € le kw) et un forfait nettoyage (46€).

- ASO YOGA qui pratique son activité de façon hebdomadaire dans la demi-salle :  
La location de la salle est gratuite mais l'électricité est payante (0.23€ kw/h).

## **2- SALLE DE REUNION OU REUNION DANS LA GRANDE SALLE**

RPI

ASO YOGA

COMITE DES FETES

AMICALE DES VIGNERONS

AMICALE DES AINES

AFN ANCIENS COMBATTANTS

ASSOCIATION SPORTIVE FOOT

SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

SYNDICAT VITICOLE LOCAL ET CONFRERIE DES VIGNERONS

**La location de la salle, l'électricité et le nettoyage sont gratuits.**

## **2- RPQS (Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif) 2019**

Les conseillers municipaux ont délibéré à l'unanimité afin d'approuver le RPQS 2019.

## **3- TARIFS DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF POUR 2021**

Les conseillers municipaux ont délibéré à l'unanimité afin d'appliquer les tarifs suivants pour 2021.

### **Redevance assainissement**

\* Taxe d'abonnement annuel : **40.40 €**

\* consommation m<sup>3</sup> : **1.97 €**

Il est reconduit l'application d'un forfait par personne fixé à 38 m<sup>3</sup> par an pour les particuliers ou entreprises ne consommant pas l'eau du réseau mais rejetant leurs eaux usées dans le réseau collectif.

## **4- TARIFS DE LA PAC Participation Assainissement Collectif POUR 2021**

Les conseillers municipaux ont délibéré 8 voix Pour, 2 voix Contre et 1 abstention pour appliquer le tarif de 1 800 euros par logement dès le raccordement d'une maison neuve ou réhabilitée au réseau d'assainissement collectif.

## **5- DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DSR Dotation de Solidarité Rurale 2021**

Les conseillers municipaux ont délibéré à l'unanimité pour proposer des travaux d'aménagement et de mise en sécurité du hangar communal (amélioration des conditions de travail des agents techniques et mesures de développement durable) pour un montant total estimé de **52 498.02 euros** HT au titre de la demande de subvention DSR 2021.

## **6- CREATION COMMISSION FETES ET CEREMONIES**

Les conseillers municipaux ont délibéré à l'unanimité afin de créer la commission Fêtes et cérémonies composée comme suit :

La Présidente : **Mme Cécile Gomes Recchia**

La Vice-Présidente : Mme Florence DANIAU

Les membres : Mmes Breton Laetitia, Sandra Martin, Laura Lebeauvin, Véronique Barbou et M Fernand De Abreu.

Publié le 23.10.2020  
Le Maire,  
Cécile Gomes Recchia

Le Maire,  
Cécile Gomes Recchia